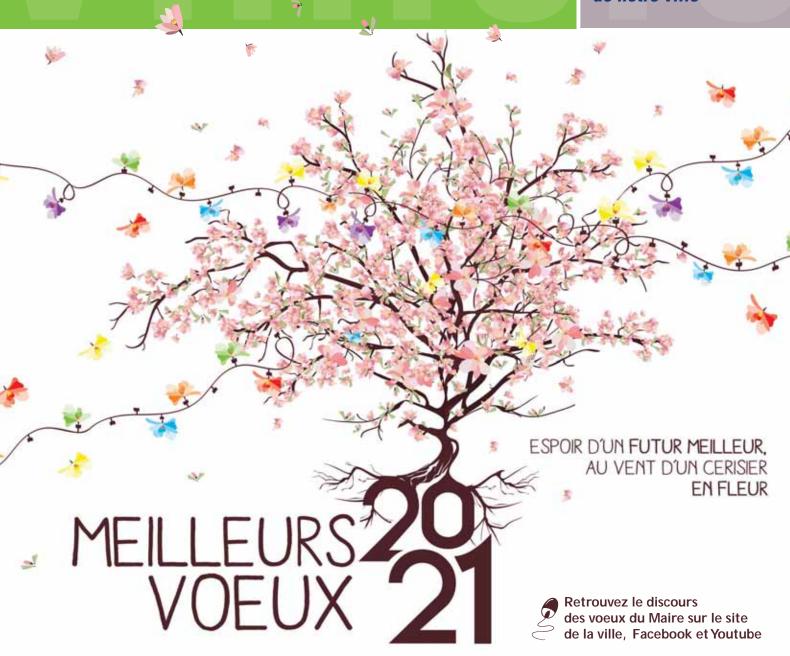


NOVEMBRE / DÉCEMBRE

n° 122

L'essentiel des infos de notre ville





Maintien des services et installation de sites de dépistage

Dossier Logement



Des solutions pour tous!



La ministre Emmanuelle Wargon en visite à Marne Europe

Agenda du Maire

L'agenda du maire est ponctué de nombreuses réunions et audiences, tant avec les administrés que les partenaires extérieurs afin de régler les nombreux sujets qui intéressent la ville. En voici quelques exemples :

OCTOBRE

- 13 > Conseil de territoire Paris Est Marne & Bois
- 14 > Comité de pilotage du PRU Réunion dans le cadre d'Inventons la Métropole Conseil d'Administration EPAMARNE

NOVEMBRE

- 02 > COVID-19 : Conférence téléphonique avec le Préfet
- 04 > Réunion sur le pôle image Bry-Villiers
- 10 > Arrivée du tunnelier «Malala» à la future gare d'interconnexion
- 11 > Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918
- Accueil du sous-préfet à la mission locale pour l'emploi des jeunes
- Lancement des sites de dépistage de la COVID-19 (Gare RER et salle G. Brassens)
- 24 > Rencontre avec la nouvelle équipe de Pimprenelle & Nicolas
- 25 > Sur place, suivi des travaux d'insonorisation d'IKEA
- 26 > Réunion à l'INA avec le PDG dans le cadre du pôle image

DÉCEMBRE

- 01 > Conseil de la Métropole
- 02 > Conseil d'Administration EPAMARNE
- Réunion de travail Marne Europe avec le Directeur Général d'EPAMARNE et le PDG de la Compagnie de Phalsbourg
- 08 > Réunion sur l'avant-projet de Marne-Europe

au > Distribution de colis aux seniors

au / Distribution de



10/11

ARRIVÉE DU TUNNELIER «MALALA» À LA FUTURE GARE D'INTERCONNEXION



23/11

LANCEMENT DES SITES DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19



07/12 au 16/12

DISTRIBUTION DE COLIS AUX SENIORS

Sommaire

Agenda **p.2** Arrêt sur image p.4/5Économie **p.6 Emploi p.7 Enfance p.8 Jeunesse p.9** Santé p.10 **Gestion COVID** p.11 Cadre de vie p.12 **Seniors** p.13 **Dossier Logement** p. 14/15/16/17 **Grand Paris** p.18/19 Sport p.20 **Noël à Villiers p.21 Expression politique p.22** Carnet p.23

Retrouvez l'actu de votre ville en temps réel et inscrivez-vous

à la newsletter...

www.villiers94.fr

facebook/villiers-sur-Marne

™ villiers 94

Youtube/Villiers94

Directeur de la publication : Jacques Alain Bénisti. Directeur de la rédaction : Jean-Michel Carigi. Journaliste - Rédacteur : Thomas Le Moing. Directrice du service communication : Guylène Allard

Conception graphique : Véronique Holleville. Photos: Service communication, Phot'image 94 (M. Marchand), Freepik.

Photogravure et impression :

Groupe des Imprimeries Morault, 2 rue Torricelli - 75017 Paris - Tél. : 01 53 35 95 15.

Tirage: 14 500 exemplaires.

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier PEFC 100 % issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales



Madame, Monsieur, chers Villiérains

L'année 2020 touche à sa fin et il est temps de faire le bilan de ces douze derniers mois.

Malgré un contexte sanitaire particulièrement éprouvant, notre commune a démontré à la fois sa solidité mais aussi son indéfectible solidarité.

Solidité de ses services publics qui ont continué à fonctionner malgré les restrictions sanitaires et le fait que nos agents n'ont pas toujours été épargnés par cette épidémie.

Solidité financière puisque malgré un surcoût de plus

de 2 millions d'euros engendré par la pandémie, la ville a quand même fait face à ses obligations et tenu ses objectifs. Ainsi, j'ai décidé de maintenir la baisse des impôts fonciers, pour la deuxième année consécutive ainsi que différentes manifestations et prestations comme les mini-séjours, le forum des associations et la rentrée des commerçants, bric et broc, le marché de Noël...

Nous avons poursuivi des travaux importants, comme la poursuite du déploiement de plus de 60 caméras de vidéo-surveillance sur tout le territoire garantissant une plus grande sécurité pour tous les Villiérains ou encore la réalisation du futur parc de Friedberg sans oublier bien sûr la progression des travaux du Grand Paris puisque, désormais, notre future gare a été reliée au réseau par le tunnelier Malala.

Et solidarité, parce que dans cette épreuve, les Villiérains se sont montrés exemplaires soit en s'associant aux nombreuses initiatives municipales, soit, discrètement, en aidant un voisin, une personne âgée, fragile ou isolée. Ces actions positives font chaud au cœur et redonnent de l'espoir dans un pays aujourd'hui plus que jamais divisé.

Par contre, j'ai été contraint d'annuler toutes les cérémonies de vœux qui auraient rassemblé trop de monde en un lieu qui plus est fermé comme notre salle des fêtes.

Nos aînés se verront néanmoins attribuer un colis en lieu et place du traditionnel repas car je tiens à conserver ce lien indéfectible qui nous lie.

Et puis, promesse tenue! Après la signature de l'acquisition du Bois Saint Martin le 24 novembre dernier, Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil Régional est de nouveau venue à Villiers pour officialiser l'ouverture au public de ces 282 hectares d'une forêt exceptionnelle, obtenue au prix d'un combat de longue haleine.

Enfin, ce bilan de l'année serait incomplet sans évoquer les élections municipales qui se sont tenues dans un contexte hors normes. Six listes en pour certains, à des alliances des plus inattendues mais surtout une abstention record due bien sûr à la crainte du coronavirus.

Néanmoins, vous vous êtes clairement et franchement prononcés pour la poursuite de l'action que je mène, certes avec une équipe largement renouvelée et de tout cela je voudrais ici vous en exprimer toute ma reconnaissance.

L'année 2021, en dépit des incertitudes liées à la situation sanitaire, promet d'être tout aussi riche en actions et notamment dans le secteur de l'enfance avec notamment le début de la reconstruction d'un restaurant scolaire à l'école Jules Ferry ou le lancement du grand pôle image Bry-Villiers, grâce à la présence, sur nos territoires, des studios SFP et de l'INA.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de Noël en famille mais, cette année exceptionnellement, en évitant les rassemblements trop nombreux et en respectant les gestes barrières pour vous protéger et protéger ceux que vous

Que cette nouvelle année 2021 vous apporte d'abord la santé, ensuite la joie et le bonheur avec vos plus proches.

> Votre Maire, Jacques Alain Bénisti Député honoraire

Arrêt sur image



Lundi 5 octobre

Le styliste villiérain Mossi Traoré défile à la Fashion Week

Plus rien n'arrête Mossi Traoré, l'enfant prodige de Villiers qui s'est véritablement fait une place dans le milieu de la mode internationale. En octobre dernier, le styliste a eu la chance de présenter ses créations lors d'un défilé pendant la Fashion Week parisienne, l'un des plus grands événements de l'année. Une vraie reconnaissance pour ce passionné de mode toujours aussi attaché à sa ville.



Dimanche 11 octobre, leudi 15 octobre et dimanche 18 octobre

Le Casino a fêté ses 20 ans !

En octobre dernier, le cinéma du centre-ville de Villiers « Le Casino » a fêté ses 20 ans ! Tout en respectant les mesures sanitaires imposées par l'État, l'équipe du Casino a souhaité proposer aux habitants un programme un peu spécial réparti sur trois jours : projection du film « Les aventures de Rabbi Jacob » le 11 octobre (précédée d'un concert de musique Klezmer proposé par l'association ADEM), projection du film « La forêt de mon père » et rencontre avec la réalisatrice Véro Cratzborn le 15 octobre et enfin un spectacle mêlant musique et cinéma « Cinéklang » le 18 octobre. Un programme de qualité qui a su faire venir en moyenne 70 personnes sur les trois jours.



Arrêt sur image



Mercredi 21 octobre

Hommage rendu à Samuel Paty

Villiers a tenu, comme les autres villes de France, a rendre un hommage appuyé à Samuel Paty, ce professeur d'Histoire-Géographie décapité par un terroriste islamiste devant le collège de Conflans-Saint-Honorine où il exerçait. Une cérémonie sobre et solennelle en présence d'élus, d'agents de la ville et des représentants des différents cultes religieux devant la mairie.



L'armistice honoré en petit comité

Malgré la situation sanitaire toujours aussi incertaine et les mesures à respecter, Jacques Alain Bénisti a tenu à rendre hommage aux poilus de la Première guerre mondiale, morts pour la France, en compagnie de Michel Gaudas, président du comité d'entente des anciens combattants.

Une cérémonie sobre et poignante organisée en petit comité pour respecter les gestes barrières.





Économie



RÉCOMPENSE

David Morin élu 3^{ème} meilleur caviste de France!



Installé sur la commune il y a plus de deux ans (mars 2018), David Morin et sa « cave de Villiers-sur-Marne » ont reçu une belle récompense lors de la finale du concours des meilleurs cavistes de France, ayant eu lieu le 19 octobre dernier : le prix de caviste de bronze. Ce passionné revient pour nous sur cette expérience exceptionnelle.

En 2018, il avait manqué les dates d'inscription au concours et s'en était voulu. « Cette année, je ne voulais pas me louper, je me suis inscrit dès le début et j'ai commencé à me préparer dès le mois de février 2020. » Ces mots, ce sont ceux de David Morin, caviste de profession s'étant installé à Villiers en mars 2018 après un parcours professionnel riche (formation en œnologie et biérologie, travail dans un vignoble bordelais, chef de cave chez Hédiard). Il ne risque pas de regretter son inscription puisqu'il termine à la troisième place de ce concours national prestigieux (caviste de bronze 2020) : « Le concours a été crée en 2014 par le Syndicat des Cavistes Professionnels pour mettre en avant notre profession, c'est un concours vraiment prestigieux qui nous offre une belle reconnaissance et récompense un travail quotidien ».

Un concours qui voit s'affronter les meilleurs cavistes de l'Hexagone lors de plusieurs tours et épreuves. « Après les inscriptions en ligne (entre février et mai), il y a un questionnaire pointu sur les différents produits alcoolisés, la vente et l'échange avec la clientèle (le 22 juin). J'ai fait partie des 40 meilleurs sélectionnés (deux par sous-régions) pour la demi-finale du 14 septembre. » Une nouvelle étape à franchir avec un questionnaire d'une heure suivi d'une dégustation de trois liquides à l'aveugle où le caviste villiérain a du reconnaître l'alcool, proposer des accords mets/produit puis un prix de vente possible, le tout dans le cadre historique de la Maison Duchêne en Champagne. Là encore, David fut sélectionné parmi les huit meilleurs pour prendre part à la finale.

Des retombées immédiates

Avant de se rendre à la finale le 19 octobre dernier à la Cité du Vin de Bordeaux, David Morin a révisé comme un acharné et s'est rendu chez tous ses fournisseurs et vignerons pour avoir tout son catalogue en tête avant la finale. Celle-ci opposa les huit finalistes sur quatre épreuves : dégustation de cinq liquides à l'aveugle, proposition d'accords mets/vins à partir d'un menu élaboré par un chef, présentation d'un vin choisi à l'avance et enfin quiz de 40 questions sur le vin. Pour ce passionné, la différence s'est faite sur la prise de risque et le goût du partage : « Le jury, composé de cinq professionnels (dont trois anciens vainqueurs), a salué mon enthousiasme, ma gourmandise et mon sens du partage. Je pense aussi avoir pris des risques sur le choix des bouteilles proposées ! » Grâce à cette belle troisième place, David Morin rassure sa clientèle habituelle et attire du monde : des nouveaux fournisseurs (un fournisseur de vin l'appelle pendant l'interview), des nouveaux clients. « En amoureux des bons produits, j'ai envie d'agrandir mon catalogue et d'avoir un espace de dégustation, ce qui implique d'agrandir mon local (35 m² pour 3 500 références). C'est un de mes projets ! » Sans oublier l'envie de dynamiser le centre-ville villiérain par des animations et initiatives (rentrée des commerçants, dégustations...). Avant d'enchaîner avec un rendez-vous avec des fournisseurs de whisky, le caviste nous glisse avec espièglerie qu'il sera au rendez-vous en 2022, cette fois pour la médaille d'or.

• Contact : La Cave de Villiers-sur-Marne, 35, rue Louis Lenoir ; Facebook : https://fr-fr.facebook.com/lacavedevillierssur

Emploi

CRISE SANITAIRE

L'emploi, un secteur pas épargné!

Demandeurs d'emploi de longue durée, personnes en chômage partiel à cause de la COVID-19, conseillers emploi auprès des chômeurs... Force est de constater que la crise sanitaire n'a épargné personne ces derniers mois. Certains ont accepté d'apporter leur témoignage sur cette situation complexe et incertaine.

Ces derniers mois, l'économie française a été frappée de plein fouet par l'épidémie de COVID-19, entre les différents confinements et l'arrêt de nombreuses activités. Le secteur de l'emploi, lui, s'est vu fortement impacté, que ce soit les entreprises ou les demandeurs d'emploi. Fatimata, demandeur d'emploi villiéraine suivie par l'Espace Emploi le confirme, « pour se déplacer avec la crise sanitaire, c'est plus difficile et il y a moins d'annonce d'offres d'emploi ». Des propos corroborés par les deux conseillères de l'Espace Emploi, Khadija et Caroline : « La crise a ralenti le marché de l'emploi, peu d'offres sont diffusées sur les sites, tout secteur confondu ». Néanmoins, certains secteurs comme l'événementiel ou la restauration se révèlent être plus touchés que les autres. Suleimann, chef de partie dans une brasserie, fait partie de ces salariés qui se retrouvent en chômage partiel, du fait de la fermeture des restaurants : « Notre secteur a été touché de plein fouet par la crise sanitaire... Après une suppression des heures supplémentaires, puis des retards dans le paiement des salaires, je suis actuellement en chômage partiel avec une baisse de salaire non négligeable! »



De son côté, Fatimata se retrouve à la fois en difficulté par rapport à sa recherche d'emploi mais aussi administrativement avec « une demande d'A.P.L. sans aucun retour ». Ces derniers trouvent avec les conseillères de l'Espace Emploi une épaule bienveillante et une véritable écoute.

Un service très sollicité

« Etant l'un des rares services ouvert avec la totalité de l'équipe en présentiel, nous sommes très sollicitées pour régler des situations administratives des usagers les plus précaires (démarches pour la C.A.F., renouvellement de titres de séjour...). Et comme nos partenaires ou interlocuteurs sont souvent en télétravail et moins joignables, cela retarde le traitement des dossiers et l'ouverture de droits, ce qui génère de l'anxiété chez les demandeurs d'emploi... » Si Caroline et Khadija affirment que la crise n'a pas forcément apporté de nouveaux profils, elle a précarisé certains de leurs suivis (licenciements, chômages partiels) et impacte le moral et la motivation. Néanmoins, ces dernières maintiennent l'accueil des demandeurs d'emploi villiérains avec le sourire (« sous le masque »), ce qui est grandement apprécié. Suleimann loue de son côté « une écoute de la part des conseillères » qui le « soulage un peu par rapport à la situation, dure à vivre en ce moment » alors que Fatimata affirme que l'Espace Emploi l'aide beaucoup, notamment en informatique et que « ca fait du bien de se sentir soutenu ».

BILAN

Une micro-action sur les métiers de l'emploi de maison avec Shiva



Les 1er et 2 octobre dernier, l'entreprise Shiva, spécialisée dans le ménage et le repassage à domicile, est intervenue à l'Espace Emploi pour présenter leurs missions et leur fonctionnement d'abord puis pour faire passer des entretiens à plusieurs candidates.

10 candidates ont assisté à la première journée de présentation et d'échanges et six se sont présentées pour des tests de repassage (l'Espace Emploi possédant des tables à repasser) et des entretiens. Malgré la crise sanitaire, l'Espace Emploi continue de proposer aux demandeurs d'emploi villiérains des actions et des job-dating (en petit comité), ce qui est grandement apprécié par les entreprises et les personnes en recherche d'un emploi.





Pôles d'activités pendant la pause méridienne, ateliers variés, partenariats avec des clubs de sport... Malgré une rentrée difficile, chamboulée par l'épidémie de COVID-19, les accueils périscolaire villiérains et les équipes d'animation ont répondu présent, pour proposer aux enfants des activités et maintenir un accueil de qualité.

Si chaque nouvelle rentrée scolaire est un défi pour les équipes des services Scolaire et Périscolaire, celle de 2020 détiendra certainement la palme en matière de complexité et d'incertitude! La faute à l'épidémie de COVID-19 frappant durement la planète et notamment notre pays. Pour répondre aux normes sanitaires imposées par l'État, les écoles de Villiers ont du investir dans du matériel et surtout adapter leur fonctionnement. Un véritable enjeu pour toutes les équipes des accueils périscolaire, qui ont relevé le défi avec courage et volonté. D'ordre général, elles ont toutes maintenu des pôles d'activité pour faire de la pause méridienne un vrai temps de « pause récréative ». Au menu donc des ateliers créatifs, des jeux de société mais aussi des activités sportives. Ces dernières ont repris le 14 septembre dernier sur la pause du midi ainsi que le mercredi avec l'intervention des équipes du service des Sports mais aussi avec le partenariat de clubs villiérains pour l'activité volley-ball et pour le handball. Grâce à un protocole sanitaire

renforcé, les enfants peuvent toujours profiter de ces activités en plein air et en gymnase. Les ateliers sophrologie ont pu également reprendre dans les structures qui n'avaient pu en profiter à cause du premier confinement en mars dernier.

De nouveaux projets

En plus d'avoir relancé les activités déjà présentes l'an dernier, les équipes d'animation ont en tête de se renouveler en proposant de nouveaux ateliers, qui devraient voir le jour cette année.

A partir des vacances de Noël, des ateliers langue des signes seront proposés aux enfants dans le cadre des activités des accueils de loisirs.

Les équipes d'animation se sont adaptées à la situation sanitaire sans arrêter de développer de nouveaux projets afin d'offrir aux enfants des écoles villiéraines un catalogue d'activités toujours plus riche et varié.



Jeunesse

« Radicalisation et Sport » : informer et faire réfléchir

Interventions auprès des collégiens villiérains, mise en place d'une exposition photo sur la thématique de la radicalisation dans le sport (sous toutes ses formes)... Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D.) et le service des sports mettent en place plusieurs actions autour de la thématique actuelle et délicate de la radicalisation.



Thématique toujours aussi actuelle et souvent évoquée par le prisme de la religion, la radicalisation est un sujet sensible et aux formes diverses qui méritait bien que le C.L.S.P.D s'y intéresse. Son coordonnateur a imaginé une action au long cours en plusieurs temps et qui aborderait les différentes facettes comprises dans le terme « radicalisation », en l'associant en particulier au milieu du sport. Validé par la municipalité et déposé auprès de la Préfecture, le projet « Radicalisation et Sport » s'appuiera principalement sur une exposition photographique composée de clichés mêlant radicalisation et sport. Pour la réaliser, le C.L.S.P.D a collaboré avec le service des Sports de la ville et le tissu associatif villiérain (clubs de sport et association Phot'Image 94 pour la réalisation des photos). L'idée est de montrer des saynètes dans le milieu sportif avec des figurants adoptant différentes postures radicales (hooliganisme, religieuse, ...) sans tomber dans les clichés et surtout d'interpeller et faire réfléchir les visiteurs grâce à des slogans, laissant libre l'interprétation de chacun.

Échanger et débattre avec les collégiens

Pour cette action novatrice et ambitieuse, la ville a reçu le soutien du Comité Départemental Olympique et Sportif (C.D.O.S.) mais aussi du S.P.I.P. 94 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) avec la participation de tigistes concernés par le thème de la radicalisation. En parallèle de cette exposition, des interventions pédagogiques sont prévues dans les deux collèges de Villiers pour échanger et débattre avec les 4ème et 3ème de cette notion de « radicalisation ». Questionnaire et photos à l'appui, l'objectif est de sensibiliser les jeunes à cette notion sans faire d'amalgame. Le collège Pierre et Marie Curie a également autorisé l'intervention de l'association « Artemis » : elle proposera aux élèves d'apprendre à décrypter l'information, notamment dans le domaine des réseaux sociaux et de la radicalisation, afin de ne pas tomber dans le panneau des « fake news » ou des théories complotistes qui sont monnaie courante sur la toile.

ÉLECTIONS

Un Conseil municipal des jeunes à Villiers!

Avoir voix au chapitre tout en permettant aux jeunes collégiens villiérains de s'investir dans des projets citoyens, tels sont les objectifs de la mise en place du Conseil municipal des jeunes. La municipalité a décidé de créer un outil institutionnel permettant d'instaurer un véritable dialogue entre la population jeune et les élus.

Ce Conseil municipal des jeunes s'adresse aux collégiens villiérains de 10 à 13 ans (élèves de 6ème et 5ème des collèges Les Prunais et Pierre et Marie Curie) et devrait voir le jour début 2021. Cette instance permettra à des jeunes, élus par leurs camarades au suffrage universel en fonction des pro-

jets qu'ils proposent, de représenter leur génération pour un mandat de deux ans. Durant leur mandat, ces élus en herbe tenteront de faire aboutir des projets concernant la jeunesse par le biais d'échanges avec l'équipe municipale. Ils devront être assidus et investis dans leur mission citoyenne : des assemblées plénières en présence d'encadrants du service Jeunesse auront lieu quatre fois par an et des commissions seront mises en place selon la nature des projets (deux à trois réunions par mois). Le Conseil municipal des jeunes pourra également être invité à celui des adultes pour présenter ses projets et réalisations.

Santé



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Développer une politique sanitaire cohérente



Évoqué dans le « Villiers Infos » n°118, la ville a décidé de mettre en place un Contrat Local de Santé (C.L.S.) qui sera contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) : ce dispositif sanitaire se définit comme une expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires de terrain pour mettre en place des actions au plus près des besoins des usagers.

À terme, il a pour objectif de réduire les inégalités sociales et sanitaires et de proposer des parcours de santé plus cohérents et adaptés à l'échelon local. Avant cela, la commune a dû réaliser un Diagnostic Local de Santé afin de décrire précisément la situation sociale et sanitaire villiéraine et d'identifier les attentes de la population et des professionnels.

Le 1er octobre dernier, en présence de l'A.R.S., le cabinet Acsantis, prestataire mandaté par M. le Maire, a procédé à une restitution de ce diagnostic devant professionnels de santé de la ville et agents municipaux : il ressort de cette analyse de terrain que la ville manque de médecins et plus globalement de professionnels de santé. Mais ce diagnostic révèle aussi un réseau local très impliqué et enclin à travail-

ler dans la même direction pour répondre aux besoins de Villiers et développer une politique de santé cohérente.

Le C.L.S. validé par tous

Lors de cette restitution, l'A.R.S. a pu relever un vrai investissement de tous les acteurs, des professionnels de la ville (médecins, infirmières, ostéopathes, dentistes...) aux agents municipaux en passant par les habitants, nécessaires à l'établissement d'un diagnostic local précis. Si la situation sanitaire actuelle est chargée et rend toute projection délicate (et a retardé fortement le rendu du diagnostic), la dynamique est là et les différents acteurs sont prêts à se réunir sous forme de groupes de travail.

De son côté, Monsieur le Maire tient particulièrement à ce C.L.S et à la contractualisation avec l'A.R.S. En interne, la finalisation du projet est envisagée pour la fin de l'année 2021 voire le début de l'année 2022. D'ici là, la volonté affichée de chacun promet la naissance de plusieurs projets de santé à Villiers.



SERVICES MUNICIPAUX

Maintenir au maximum les services pour la population!

Premier confinement national en mars, déconfinement en mai, couvre-feu fin septembre, reconfinement fin octobre... L'épidémie de COVID-19 n'en finit plus d'impacter la société française et cela se ressent notamment au plus petit échelon, celui des communes. Depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent, le Maire et son équipe ont fait face en adoptant les consignes gouvernementales tout en assurant les missions du service public.

Après les annonces fortes du gouvernement du 28 octobre dernier, l'équipe de Jacques Alain Bénisti a pris un certain nombre de mesures afin de réduire au maximum la propagation du virus tout en assurant au mieux les missions qui incombent au service public. Ainsi, comme depuis le début de la crise, les services techniques restent opérationnels sur le terrain (environnement, espaces verts, voirie, bâtiment...) pour maintenir le bon entretien de la ville.

Quant aux autres services municipaux accueillant du public, la plupart restent ouverts mais en respectant les mesures sanitaires en vigueur et en fonctionnant sur rendez-vous (Espace Emploi, C.C.A.S., Etat-civil, Maison France Service, Scolaire, V.P.E...). Concernant le public senior, le service « Au fil du temps » est fermé et rouvrira le 4 janvier prochain tandis que la Résidence Autonomie reste ouverte.

Le domaine culturel, fortement touché par cette crise sanitaire, a dû s'adapter : spectacles annulés ou reportés, médiathèque fermée proposant un service de drive (réouverture depuis le 1er décembre), cinéma fermé, cours individuels du Conservatoire en visio et cours collectifs suspendus. Au niveau associatif, seules les associations caritatives maintiennent leurs activités tandis que le prêt de salles est suspendu pour le moment.

Les écoles sont ouvertes et les accueils périscolaire (matin, midi, mercredi) fonctionnent normalement pour accueillir les élèves villiérains pas concernés par le reconfinement. D'ailleurs, les équipements sportifs municipaux restent seulement ouverts pour accueillir écoles et collèges. Enfin, au niveau économique, le marché alimentaire reste ouvert en maintenant les mesures sanitaires.



DÉPISTAGES

Deux sites de dépistages sur la ville

Autre mesure importante mise en place par l'équipe municipale: l'installation depuis le 23 novembre dernier de deux centres de dépistages sur le territoire villiérain, l'un au niveau de la gare RER et l'autre dans la salle Georges Brassens. Le premier site, situé rue Schuman, sera dédié aux tests antigéniques tous les après-midi du lundi au vendredi (de 13h à 19h) et établi en partenariat avec la Région et la Croix-Rouge. L'autre site, installé à l'intérieur de la salle Georges Brassens, sera dédié aux tests PCR (nasopharyngés) les après-midi de 14h à 18h (plage horaire pouvant évoluer selon la demande), en partenariat avec le laboratoire Biogroup. Ces deux sites permettent aux Villiérains qui le souhaitent de pouvoir se faire dépister facilement en présentant simplement leur carte vitale et en renseignant leur numéro de sécurité sociale ainsi que le nom du médecin traitant.

DISTRIBUTION

Des masques distribués

dans les écoles

Le gouvernement ayant décidé de maintenir les écoles ouvertes et d'étendre le port du masque à tous les enfants à partir de six ans, la ville a décidé de faire l'achat de 10 000 masques en tissus lavable afin de les distribuer dans les différentes écoles. Le 10 novembre dernier, les masques ont été distribués aux élèves, à raison de cinq masques par élève (le temps périscolaire du mercredi a été compté). Par ce geste, l'équipe municipale a tenu à apporter son soutien aux familles dans cette lutte contre la pandémie.



INTERVENTION

Opération de nettoyage urbain réussie rue Frédéric Passy!





Trottoirs sales, arbres morts, équipement urbain abîmé...
Les rues de la ville ont régulièrement besoin d'être remises en état. Du 14 au 18 septembre dernier, c'est la rue Frédéric Passy qui a fait l'objet d'une opération de « nettoyage urbain ».

Passage de véhicules, usure due à la météo et aux saisons (pluie, vent, tombée des feuilles...), action de l'homme : de tout cela découle une dégradation inévitable des rues. Pour y faire face, l'intervention humaine est le seul recours. C'est dans cette optique qu'une opération de nettoyage urbain de grande ampleur a été menée rue Frédéric Passy, artère passante du quartier des Hautes-Noues à Villiers.

En amont, un travail d'information auprès des habitants a été mené avec succès par différents acteurs : Paris Habitat, Amicale des locataires des Hautes-Noues, Conseil citoyen, centre social municipal et service de la Jeunesse.

Envoi de SMS aux habitants leur demandant de déplacer leurs véhicules le temps de l'opération, distribution de tracts (notamment dans les écoles du quartier), informations auprès des riverains.

Grâce à cette campagne de communication collective, l'impact des travaux sur le quotidien des riverains a pu être anticipé.

Efficacité, le maître-mot

De fait, les services techniques interviennent toute l'année pour remettre en état les voies, retirer et remplacer le mobilier urbain, effectuer des marquages au sol, sécuriser les chaussées... Grâce à un travail coordonné des différents intervenants, l'opération de nettoyage rue Passy s'est révélée être un succès. Il n'aura fallu que quelques jours aux différents services de la ville pour intervenir : pose de bornes anti-stationnement en béton à l'entrée de la rue (côté avenue Nelson Mandela), installation de barrières Vauban et de potelets amovibles à boules blanches par le service Voirie ; retrait des arbres morts par le service des Espaces Verts (de nouveaux seront replantés au printemps prochain); passage de la balayeuse et nettoyage de l'ensemble de la rue et des trottoirs par le service Environnement (ainsi que la piste cyclable). Un succès symbolisé par la coordination des différents services et intervenants extérieurs et qui offre aux riverains un cadre de vie propre et agréable.

REMPLACEMENT

Des nouveaux bacs en plastique recyclés

Fin octobre, l'équipe des Espaces Verts a procédé au remplacement des vieux bacs en bois détériorés au niveau du parking du Centre Municipal de Soins. Réellement dégradées de par leur âge, ces jardinières nécessitaient d'être changées. Concernant les nouveaux bacs, le choix de l'équipe s'est porté sur des bacs en plastique recyclé, fabriqués par l'entreprise « Espace Urbain ». Une option gagnante sur tous les plans pour la ville : d'une part, les bacs sont faits en plastique recyclé à partir de déchets plastique triés, broyés et nettoyés (équivalent de 3 730 bouteilles en plastique pour un bac) et d'autre part, ils sont garantis 20 ans, sans dégradation dans le temps. Ils ne nécessiteront pas d'entretien, de remise en peinture et sont très résistants (U.V., champignons, insectes, mousse...). L'investissement s'avère donc rentable et demandera moins de passage des agents de la régie. De plus, des bacs de rétention pour l'eau sont disposés à l'intérieur pour éviter le gaspillage et la nécessité de devoir arroser souvent. Enfin, en plus de proposer des produits écologiques et économiques, l'entreprise « Espace Urbain » accorde une grande importance au social en faisant appel à des travailleurs en situation de handicap pour la fabrication du mobilier. Un choix intelligent qui s'inscrit pleinement dans la politique de la ville en matière de développement durable.

· Plus d'informations sur le site d'Espace Urbain : https://www.espace-urbain.fr/



Seniors

ANIMATIONS

Aux Raisins Bleus, la vie continue!

Structure privée pour personnes âgées autonomes ouverte à Villiers en 2018, la résidence Domitys « Les Raisins Bleus » s'évertue à proposer à ses résidents des animations, des activités sportives et un service de qualité malgré la crise sanitaire. L'objectif affiché : maintenir un lien et une vie sociale !

Comme tout le monde, la résidence « Les Raisins Bleus » a connu le confinement, les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement et plus récemment, le couvrefeu fixé à 21h. Si elle a de fait eu un impact sur l'organisation au sein de la résidence, pour l'équipe directionnelle comme pour les résidents, ainsi que sur certains gros événements (type conférences) annulés, la crise liée à l'épidémie de COVID-19 n'a entamé en rien l'enthousiasme et le dynamisme de la structure. Le fait d'être un grand groupe (Domitys) privé avec des moyens importants et innovants permet aux équipes de maintenir un certain nombre d'animations et de toujours proposer un niveau de service de qualité. Ainsi, les activités sont maintenues en groupes de six personnes (ateliers créatifs par exemple). Idem pour les cours de gym qui ont redémarré (six personnes + le professeur). La piscine reste ouverte mais accueille une seule personne à la fois et les équipes désinfectent régulièrement.

Maintenir le lien social

Pour continuer à proposer activités, animations et garder des projets, l'équipe des Raisins Bleus a dû s'adapter aux mesures gouvernementales : groupes réduits, démultiplication des animations proposées (diffusion de films, sport...), travail de coordination sur les flux et respect des gestes





Pour pallier l'annulation des habituels « vœux du Maire aux seniors » du mois de janvier, la municipalité a mis en place sur le mois de décembre une distribution de colis garnis de bons produits pour les retraités villiérains (67 ans et plus) seuls ou en couple qui ont renvoyé un coupon réponse à la mairie. La distribution des colis s'est étalée du 7 au 15 décembre sur différents sites en extérieur selon les quartiers. Concernant la Résidence Autonomie « Les Courts-Sillons » et celle de Domitys « Les Raisins Bleus », des livraisons ont été effectuées pour leur éviter un déplacement (le 7 décembre à la Résidence Autonomie et le 9 décembre pour Domitys), en présence du Maire. Pour les personnes à mobilité réduite, des livraisons ont été mises en place par la municipalité.



barrières ainsi que port du masque. Grâce à cela, la résidence peut se targuer de n'avoir eu que très peu de cas positifs de COVID-19 tout en ayant maintenu un lien avec les retraités et un vrai dynamisme. On peut citer par exemple la participation des résidents à la campagne du Téléthon (les 4 et 5 décembre) en collectant des bouteilles de verre ou encore l'exposition-vente de compositions florales, réalisées par deux Villiéraines, dans le hall de la résidence. En somme, la vie continue aux Raisins Bleus!

FIL DU TEMPS

Une sortie dans les pas de Coco Chanel

Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, le service municipal « Au Fil du Temps » continue de proposer à ses adhérents des sorties de qualité. La dernière en date, le 24 septembre dernier, fut l'occasion d'une visite sur Paris (trajet en car) mais pas celle prévue au départ : le « vieux village Mouffetard » étant fermé, les organisatrices ont opté pour une nouvelle visite dans les pas d'une légende : Gabrielle « Coco » Chanel à Paris. Déposé sous les arcades de la rue de Rivoli, le groupe a retrouvé la conférencière au métro Tuileries pour une élégante promenade du jardin des Tuileries vers la rue de Rivoli. La guide a abordé la naissance et les débuts de la jeune fille qui deviendra cette icône de la haute couture. Le groupe, très enthousiaste et curieux, s'est ensuite dirigé vers la place Vendôme où se situe la joaillerie Chanel puis vers le Ritz qui fut pendant 30 ans sa résidence principale. Avant de terminer la visite par un passage à l'église de la Madeleine (son ultime voyage), un stop dans la mythique rue Cambon et ses prestigieux magasins (aux 21 et 31), à jamais associée à la marque Chanel, était inévitable. Les 25 participants sont revenus enchantés de cette visite où ils ont découvert le Paris de Coco Chanel!



PARCOURS RÉSIDENTIEL

Se loger à Villiers : des solutions pour tous !

De l'étudiant qui quitte le domicile de ses parents pour prendre son indépendance aux personnes âgées qui recherchent parfois un lieu de vie sûr et encadré en passant par les familles aux revenus modestes souhaitant devenir propriétaire : la quête d'un logement concerne toutes les catégories sociales et les tranches d'âges. Focus détaillé sur l'offre résidentielle à Villiers.

Des résidences pour les étudiants et les jeunes actifs

Au démarrage du parcours résidentiel se trouvent les étudiants et les jeunes actifs qui cherchent à s'émanciper du domicile familial et à prendre leur indépendance. Pour répondre à cette demande, trois résidences étudiantes ont vu le jour ces dernières années sur le territoire villiérain. Elles ont toutes les trois l'avantage d'être proches du RER A, de quatre lignes de bus et de plusieurs commerces (centre commercial les Arcades) ainsi que de plusieurs écoles et universités (cité Descartes et Paris Est Marne-la-Vallée).



Cette structure privée située au 7, chemin des Prunais comprend 195 studios meublés allant de 18 m² jusqu'à 35 m² (plus un F2 meublé de 38 m²). Ces studios gérés par Logifac sont à destination des étudiants prioritairement mais aussi des jeunes actifs en formation.

L'inscription se fait par dossier sur internet sur le site suivant : https://www.logifac.fr/residence/la-residence-prunais-villiers-sur-marne/.

Les deux autres résidences étudiantes sont des résidences sociales dans lesquelles la ville dispose de studios réservés.



Gérée par l'association « Les quartiers latins », cette structure située au 11, rue Auguste Rodin est dédiée aux étudiants et aux jeunes actifs de moins de 30 ans comprend 260 logements meublés et équipés pour une ou deux personnes (studios et T1 bis avec kitchenette). Toutes les informations concernant cette résidence étudiante sont disponibles sur le site suivant : https://appartstudy.com/residences/villiers-sur-marne-descartes/.

La résidence Camille Claudel (CDC Habitat)

L'autre résidence sociale étudiante de Villiers jouxte la précédente : il s'agit de la résidence Camille Claudel (11 bis rue Auguste Rodin), gérée par CDC Habitat et qui a ouvert ses portes en 2014. Elle compte 162 studios meublés et équipés pour une personne, d'une surface moyenne de 19 m2 et possède un parking extérieur de 20 places avec accès sécurisé. Cette résidence s'adresse aux étudiants seulement : un justificatif est demandé à la signature du bail puis au renouvellement.

D'autres informations sont disponibles sur le site http://www.studefi.fr/main.php?srv=Residence&op=show&cd-Groupe=795F.

Les trois résidences villiéraines ouvrent droit aux aides au logement.



Le logement social, une véritable option

Véritable problématique pour de nombreux administrés, le logement peut gâcher la vie quotidienne de familles entières. Depuis longtemps, la quête d'un logement abordable en Île-de-France ressemble au parcours du combattant. Pourtant, la Ville fait plus que répondre à ses obligations en matière de logements sociaux avec un taux de près de 30 % quand la loi impose un minimum de 25 % pour les territoires dits « en zone tendue » (comme Villiers). Sur la commune, le nombre de logements sociaux (au 1er janvier 2020) s'élève à 3 900. Sur chaque programme immobilier, en général, il faut savoir qu'il existe différents contingents réservés à la Ville (20 %), à l'État fonctionnaire (5 %), l'État Droit au Logement Opposable ou D.A.L.O. (25 %), Action Logement anciennement « 1 % patronal » (40 %) et aux bailleurs sociaux (10 %). De fait, la ville est réservataire d'environ 750 logements (dont moins de 5 % sont proposés à la relocation chaque année) et ne possède qu'un droit de désignation de candidats pour ces logements, sans avoir le dernier mot.



Comment faire sa demande de logement social ?

Valable dans toute la région Île-de-France, un formulaire de demande de logement social est disponible sur le site suivant : https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index. La demande doit être renouvelée chaque année. Il est également possible de vous rendre dans les guichets enregistreurs que sont les bailleurs, les mairies ou votre entreprise si elle cotise à Action Logement.

À Villiers, le service Logement est situé dans les locaux de la Maison de la Famille Michel Bucher (5, rue Léon Dauer) et possède une adresse mail : logement.social@mairie-villiers94.com. Les délais de traitement sont généralement inférieurs à huit jours mais peuvent être rallongés en raison de la crise sanitaire.

L'attribution d'un logement social

Dès lors qu'un logement se libère, le réservataire du contingent dont il relève est prévenu et doit proposer dans un délai assez court au minimum trois candidats. Concrètement, les dossiers à jour sont les plus susceptibles d'être proposés aux commissions d'attribution des bailleurs. C'est cette commission et seulement elle qui attribue le logement, après avoir vérifié que le candidat réponde bien aux critères du logement disponible (nombre de personnes à loger, ressources, accessibilité...) En raison du nombre important de demandeurs par rapport à la quantité de logements qui se libèrent, l'attribution d'un logement social peut prendre plusieurs années, selon le type de logement souhaité et les ressources du foyer.





sera le candidat retenu.

Augmenter ses chances d'avoir un logement social adapté

Il y a un an, la Ville a adhéré au « Pack Mobilité ». Ce nouvel outil en ligne permet aux habitants déjà locataires du parc social de trouver un logement adapté à leur besoin.

Les locataires ont alors la possibilité de poster leur annonce sur le site « Échanger Habiter » (https://www.echangerhabiter.fr/) afin de se mettre en relation avec d'autres locataires en vue d'aboutir à un échange de logement. Le site fonctionne comme une bourse d'échange de logements sociaux : il suffit de s'inscrire, de renseigner vos critères de recherche et la plate-forme sélectionnera les annonces de locataires avec lesquels l'échange est envisageable.

Une autre alternative existe pour les travailleurs salariés dont l'entreprise cotise à « Action Logement » (ex « 1 % Logement »), en général les entreprises de plus de 20 salariés. Il faut déposer une demande auprès de votre entreprise si elle possède une Direction des Ressources Humaines ou directement auprès d' « Action Logement » (sur le site dédié : https://www.actionlogement.fr/)

Si malgré toutes vos démarches, la demande de logement social n'a pas abouti, vous avez toujours la possibilité de déposer un recours auprès de la Commission de Médiation en vue d'obtenir une reconnaissance de priorité dans le cadre du D.A.L.O. Lors de votre renouvellement de demande, n'hésitez pas à vous informer auprès du Service Logement ou auprès des services sociaux de la commune ou du département. La Maison France Service, basée à l'ESCALE, peut également vous orienter.



L'alternative des logements intermédiaires

Dispositif s'adressant en premier lieu aux classes moyennes, le logement locatif intermédiaire est une des alternatives dans le parcours résidentiel à Villiers. Moins connu que d'autres, il a pourtant de solides arguments à faire valoir. Les loyers sont plafonnés et inférieurs de 10 à 15 % aux prix du marché habituellement constatés. Ensuite, il est généralement bien situé, implanté au centre-ville ou à proximité des voies de transport et enfin il n'est pas nécessaire d'être demandeur de logement social pour déposer un dossier auprès d'un opérateur de logement intermédiaire.

Sur la ville, trois opérateurs proposent cette année des logements locatifs intermédiaires neufs : Plurial Novilia dont les logements en centre-ville ont été livrés en février 2020, CDC Habitat qui propose actuellement des logements à proximité de la mairie et enfin IN'LI, filiale du groupe Action Logement, qui lance la livraison de 109 logements au nord-est de Villiers. Plus d'informations sur in'li.fr (code « Villiers 94 » pour faire votre demande de réservation) ou sur le site de la ville.

L'accession à la propriété à Villiers

Si devenir propriétaire n'est pas forcément chose aisée, des options intéressantes pour y parvenir existent, notamment à Villiers. Trois bailleurs spécialisés dans le logement social (Antin Résidences, Coopimmo et Vilogia Premium) et partenaires de la commune répondent à nos questions sur cette thématique.



SIMON LAPICQUE Responsable du pôle vente d'Antin Résidences

En quelques mots, comment fonctionne la cession de logements sociaux ?

Nous sommes dans la vente H.L.M. (Habitats à Loyers Modérés) depuis 2007. Pour ce qui est de la cession de logements sociaux, nous fonctionnons de la manière suivante : nous sélectionnons des patrimoines en bon état et où l'on reçoit aussi une demande. Nous accompagnons avec les services de la ville les résidents ayant envie d'accéder à la propriété et qui ne peuvent pas toujours prétendre au marché privé.

Quel est l'intérêt de ce système ?

Pour les locataires occupants, le prix de vente est très intéressant (environ 25 % des prix du marché privé) ! C'est un fonctionnement qui marche très bien aujourd'hui avec actuellement quatre résidences en vente sur la commune et d'autres projets sont à venir. Ce mécanisme de vente permet pour le bailleur de financer l'entretien du patrimoine ainsi que la construction de nouveaux logements sociaux.



Logirep, Sequens et Batigère mettent également chaque année quelques logements en vente.



L'intégralité de ces interviews est disponible sur le site de la ville : www.villiers94.fr/logement/



GUILLAUME VERHAGUE Directeur général-adjoint de Vilogia Premium

À qui s'adresse le Prêt Social Location-Accession?
Le P.S.L.A est destiné avant tout aux ménages à revenus modestes : le prix de vente est plafonné par la loi et les revenus pouvant prétendre à ce dispositif aussi ! C'est un produit qui est socialement très satisfaisant car il permet à des familles et des couples aux moyens plus faibles d'accéder à la propriété.



CÉLINE CAPPUCCITTI Chargée de ventes de Coopimmo

Quels sont les avantages d'un tel produit pour les futurs acquéreurs ?

Le P.S.L.A est un dispositif vraiment intéressant : il permet d'être locataire dans un premier temps avant de devenir propriétaire. Les clients mettent ainsi un pied en douceur dans la copropriété et peuvent lever l'option d'achat entre six mois et quatre ans après (deux ans pour certains de nos programmes). De plus, les avantages financiers sont indéniables entre l'exonération des taxes foncières pendant 15 ans et la décote de 1 % appliquée sur le prix de vente par année passée en tant que « locataire ».



Une offre résidentielle pour les personnes âgées

L'âge faisant, il devient parfois difficile pour les retraités de rester à leur domicile : trop de marches, salle de bain à l'étage, absence d'ascenseur mais aussi peur de l'isolement et recherche de sécurité... À Villiers-sur-Marne, des solutions apportant du lien social, de l'animation et un cadre sécurisant existent. Gros plan sur les trois résidences pour seniors du territoire villiérain.



La ville gère cette résidence de 75 logements dont 64 studios pour personnes seules et 11 deux pièces pour couples. Elle s'adresse à des personnes autonomes et retraitées de plus de 65 ans : la structure étant non médicalisée, les résidents doivent être capables de gérer seuls leur vie quotidienne, même si des agents sont là au quotidien pour gérer la résidence. Plus d'informations sur le site de la ville : https://www.villiers94.fr/famille/seniors/la-residence-autonomie-les-courts-sillons/





Cette structure privée non médicalisée et gérée par le groupe Domitys étoffe l'offre de logements en direction des seniors avec des prestations haut de gamme. Ouverte à l'initiative de la ville en 2018 et située à proximité de la gare RER et des commerces, elle propose à la location des appartements spacieux, modernes et équipés. Renseignements directs auprès de la résidence au 01 84 98 01 00 ou sur le site https://www.domitys.fr/residence-services-senior/ile-de-france/val-de-marne-94/villiers-sur-marne-les-raisins-bleus-94.

La résidence médicalisée Le Vieux Colombier

Cet E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) accueille les personnes âgées de 60 ans et plus sous plusieurs conditions, notamment médicales. Située au sein d'un joli parc arboré, la résidence propose 140 studios pour personnes seules et 40 studios pour deux personnes. La résidence accepte par ailleurs les personnes relevant de l'aide sociale lorsque ces dernières ne disposent pas de ressources propres suffisantes pour payer le loyer. Le maintien de la vie sociale est un axe fort de l'établissement avec un restaurant, une équipe d'animation, le tout en lien avec les soins quotidiens. Elle dispose en outre d'une unité spécifique pour les personnes souffrant de troubles neurocognitifs.

Plus d'informations sur le site de la ville (https://www.villiers94.fr/famille/seniors/le-vieux-colombier/) ou sur le site de la résidence : https://www.arpavie.fr/residence/residence-le-vieux-colombier.

Grand Paris

CHAMPIGNY CENTRE SAUNT-MAUR

GARE D'INTERCONNEXION

Les Maires de Villiers et Champigny signent le permis de construire



Réalisation jugée indispensable par les villes de Villiers et Champigny, la gare d'interconnexion reliant le RER E à la future ligne 15 Sud du Grand Paris Express va pouvoir se lancer. Après plusieurs mois de discussions concernant son utilité et son financement, le permis de construire a été signé par les Maires de Villiers et Champigny le 23 septembre dernier.

La mine réjouie, Jacques Alain Bénisti et Laurent Jeanne, maires des communes de Villiers et Champigny, avaient convié le 23 septembre dernier la presse pour annoncer la concrétisation d'un projet qu'ils ont défendu « bec et ongles » ces derniers mois : la construction de la gare d'interconnexion, devant faire la liaison entre le RER E/ la ligne P du Transilien et la future ligne 15 Sud du Grand Paris Express (G.P.E.) en construction. Après un retour sur la genèse de ce projet et sur son utilité, les deux édiles ont signé le permis de construire, geste à la fois symbolique et en même temps crucial, qui entérine la réalisation de cette gare. Pour rappel, le coût de cette réalisation a été estimé à 252 M d'€ et son financement sera assuré par la Société du Grand Paris (110 M), la Région Île-de-France (100 M) qui soutient ce projet essentiel à la liaison avec la Seine-et-Marne. Les 42 millions restants seront apportés par la Métropole du Grand Paris, le Territoire Paris Est Marne & Bois ainsi que les conseils départementaux du Val-de-Marne et de la

Seine-et-Marne. Le préfet soutient également ce projet et devrait mobiliser des fonds au titre du développement économique de la zone.

Un projet lié au Grand Paris Express

La présence du nouveau maire de Bry, Charles Aslangul, était là pour rappeler le lien fort qui unit cette gare d'interconnexion à celle de la ligne 15 Sud « Bry-Villiers-Champigny ».

Le nouvel élu bryard a tenu à apporter tout son soutien à ces deux homologues voisins et à réaffirmer l'attente de chacun autour du projet du G.P.E., propos corroborés par Jacques Alain Bénisti et Laurent Jeanne.

La signature de ce permis de construire symbolise plus que jamais l'envie d'avancer et de changer la vie des usagers des transports en commun. La livraison de la gare d'interconnexion est prévue pour 2027.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Un rôle stratégique pour Jacques Alain Bénisti

Réélu à la présidence de la Métropole du Grand Paris en juillet dernier, Patrick Ollier (Maire de Rueil-Malmaison) a depuis présenté ses nouveaux vices-présidents et conseillers métropolitains, possédant chacun des délégations et qui œuvreront pour les six prochaines années au bon fonctionnement de la Métropole (intercommunalité la plus peuplée de France avec sept millions d'habitants) et à l'avancement de ces projets où figure en bonne place le Grand Paris

Express. Le Maire de Villiers, Jacques Alain Bénisti, s'est vu proposer le rôle de conseiller délégué auprès du Président en charge du suivi « Inventons la métropole du Grand Paris » et des grandes opérations métropolitaines. Très attaché à ce projet ambitieux et particulièrement concerné eu égard aux projets du quartier Marne Europe et du futur métro à Villiers, l'édile ne manquera pas de remplir sa mission auprès de la Métropole.

Grand Paris

MARNE EUROPE

La ministre Emmanuelle Wargon apporte son soutien au projet

Le terrain sur lequel va être construit l'ambitieux quartier Marne Europe a eu plusieurs vies. Pollué à cause des déchets qui y ont été stockés dans le passé, l'ancien golf situé en face de Bricorama et près de l'A4 nécessite une phase de dépollution. La ministre Emmanuelle Wargon, déléguée au Logement, s'est rendue sur place et a tenu à confirmer le soutien de l'Etat pour Marne Europe, futur plus grand quartier bas-carbone européen.



Le 23 septembre dernier, en présence du maire de Villiers et du président du directoire de la Société du Grand Paris Thierry Dallard, Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique et chargée du Logement et originaire du Val-de-Marne, s'est rendue à Villiers pour visiter le terrain qui accueillera d'ici quelques années le quartier bas carbone Marne Europe. Le terrain nécessite une phase assez longue de dépollution de huit à dix mois et c'est l'entreprise Picheta qui a remporté le marché lancé par EpaMarne, aménageur de la Z.A.C.

Véritablement concernée par le sujet et convaincue de l'intérêt de ce quartier pour l'Est parisien, Emmanuelle Wargon a affirmé son soutien en octroyant une aide de 12 M d'€ à la dépollution du site, dans le cadre du « fonds friche ». Marne Europe est d'ailleurs le premier site en France à en bénéficier. Cette aide bienvenue a été créée pour aider les territoires à requalifier des terrains vagues. Ce soutien financier de la part de l'État va permettre à ce vaste chantier d'avancer de façon plus sereine.

ARRIVÉE

Le tunnelier Malala a achevé sa course!

Quel parcours effectué en un peu plus de deux ans par le tunnelier Malala! Le 10 novembre dernier, il a achevé sa course en arrivant à la future gare Bry-Villiers-Champigny.

Parti du Puits Rû de Nesle à Noisy-Champs en septembre 2018, il aura creusé sur 4,9 km.

Un moment fort immortalisé par la Société du Grand Paris (S.G.P.), sous les yeux du sous-préfet Bachir Bakhti, des Maires de Villiers et Champigny, du président du département Christian Favier et du président du directoire de la S.G.P. Thierry Dallard.

Ce percement symbolise bien tout le beau travail effectué par les équipes sur le terrain.







Wilson et Abdelhakim sont vos agents de proximité. Présents sur les ouvrages annexes villiérains pendant toute la durée des travaux, ils vous accompagnent pour faciliter votre quotidien.



Pratique du canoë-kayak depuis le plus jeune âge, palmarès déjà fourni, entraînements au Pôle France en équipe nationale... A tout juste 21 ans, le Villiérain Robin Saliba a fait du sport de haut niveau son projet de vie et des Jeux Olympiques de Paris en 2024 un objectif! Rencontre.

Tout d'abord, comment en êtes-vous venu à la pratique du canoë-kayak ?

C'est un sport de famille : mes parents, mon oncle et ma tante en faisaient tous. J'ai commencé à en faire avec mes cousins et comme mon père entraînait le club de Noisyle-Grand (Nosyka), je m'y suis naturellement inscrit. Par la suite, j'ai décidé de partir dans un plus gros club, Torcy, où il y avait plus de compétitions. Là-bas, j'ai touché à toutes les disciplines du canoë-kayak et j'ai commencé à vraiment m'investir. J'ai découvert les sélections de jeunes au niveau régional, où j'ai rencontré d'autres kayakistes de mon âge et j'ai découvert la course en ligne notamment en équipages. J'ai ensuite décidé de partir à l'U.S. Créteil canoë-kayak, un gros club spécialisé dans la course en ligne. La motivation est venue avec les premiers podiums, les premiers résultats (champion de France universitaire, multi-titré aux championnats de France) et la constitution des équipages avec des gars que j'ai connu en équipe régionale.

Où en êtes-vous actuellement?

C'est ma première année véritablement en équipe de France (sélection en - 23 ans) et je m'entraîne maintenant au Pôle France à Vaires-sur-Marne (stade nautique olympique qui accueillera les disciplines olympiques en 2024). J'ai notamment eu la chance de participer à la Coupe du Monde en septembre à Szeged en Hongrie. Ce fut une très belle expérience où j'ai côtoyé les meilleurs mondiaux (nations comme la Serbie, la Hongrie ou l'Allemagne), même si je suis un peu frustré par le résultat (double demi-finaliste)... D'un autre côté, c'est une année un peu particulière avec l'épidémie de COVID-19: plusieurs compétitions ont été annulées et on est un peu dans le flou.

À quoi ressemble la semaine type de Robin Saliba?

Cela dépend du programme : en semaine de développement, je vais avoir jusqu'à quatre entraînements par jour, soit 20h par semaine, entre la musculation, la course à pieds, le gainage et le kayak; alors qu'en semaine de récupération, je vais être à deux ou trois entraînements par jour soit 13/14h par semaine. Je jongle entre les études (licence 3 STAPS à l'Université Gustave Eiffel de Marne-la-Vallée) et les entraînements même si depuis cette année, je me concentre sur le kayak. L'Université me soutient à fond dans mon projet de haut niveau et m'a permis de pouvoir passer mon diplôme en deux ans.

Vous qui avez déjà un joli palmarès à seulement 21 ans, que représente pour vous la perspective de pouvoir disputer les Jeux Olympiques 2024 à Paris ?

Franchement, ça fait rêver! C'est mon objectif majeur à long terme. À l'entraînement, on en parle de plus en plus et on sait que ça va arriver vite... C'est une vraie motivation, on ne veut pas se louper, surtout que la compétition aura lieu là où l'on s'entraîne tous les jours!

Quelles sont vos ambitions pour les années à venir ?

Continuer à progresser chaque année de façon constante, avec en ligne de mire les J.O. 2024. Si les résultats suivent, tant mieux mais je recherche surtout la progression. À côté de cela, j'ai l'ambition de devenir prof d'E.P.S. C'est mon autre projet professionnel.

En tant que Villiérain, qu'est-ce que cela représente de savoir que la ville possède le label « Terre de Jeux 2024 »?

C'est motivant. Cela montre un vrai engouement de la part de la ville mais aussi au niveau national. C'est assez rassurant de voir que tout le monde se sent concerné et ça fait plaisir!

TERRE DE JEUX

Des sites villiérains référencés par le Comité Olympique

L'aventure vers les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 ne fait que commencer pour Villiers ! Après l'obtention du label « Terre de Jeux », la ville a été sélectionnée par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (C.O.J.O.) dans son catalogue de sites ayant candidaté pour devenir Centre de Préparation aux Jeux (C.P.J.).

L'objectif de tous ces sites est d'accueillir des délégations olympiques en vue de préparer les J.O. De Paris 2024.

Le catalogue sera présenté aux différentes nations engagées aux Jeux de Tokyo en 2021. Villiers y figure donc aux côtés de nombreux sites nationaux et a vu plusieurs de ses sites sélectionnés : le gymnase Yves Querlier pour le goalball et la boccia (Jeux Paralympiques), le pas de tir à l'arc Robert Rolland pour le tir à l'arc olympique et enfin le terrain de rugby du complexe Octave Lapize pour le rugby à 7. Villiers se tient prêt!

• Plus d'informations sur le site : https://www.paris2024.org/fr/centre-preparation-jeux/

Noël à Villiers



Tribunes de l'opposition

« RASSEMBLÉS POUR UNE VILLE HUMAINE ET ÉCOLOGIQUE »

La crise de la covid 19 nous fait vivre une épreuve collective terrible. De nombreux concitoyens sont victimes de ce virus et nous en subissons tous les conséquences économiques. Nous exprimons notre solidarité à l'égard de toutes les Villiéraines et de tous les Villiérains qui souffrent. La concorde républicaine doit nous permettre d'affronter ensemble cette période. Nous soutiendrons toutes les initiatives permettant de lutter activement contre le virus et d'en réduire les conséquences. La présence d'un centre de dépistage covid sur notre territoire devrait être une priorité pour la municipalité, tout comme un effort constant pour promouvoir les gestes barrières.

En cette période où chacun est amené à rester chez soi, l'usage des outils numériques permet de maintenir, dans de nombreux cas, une activité et d'organiser, par exemple, la participation et la démocratie.

Bien entendu, la technologie n'est pas la réponse ultime. La crise sanitaire a aussi accentué les effets de la fracture numérique au sein de la population. Mais nous déplorons que la lenteur du déploiement de la fibre ne permette à bon nombre de Villiérains de bénéficier de services numériques à la hauteur de leurs besoins.

Le site et l'application de la ville pourraient être davantage utilisés pour relayer des initiatives ou orchestrer des actions de solidarité, vis-à-vis des habitants ou des commerçants, à l'instar des communes qui ont mis en œuvre une place de marché numérique pour soutenir le commerce local.

Cela nous interpelle quant à la maîtrise et l'utilisation des technologies numériques par la majorité municipale. Alors qu'il s'agit d'apprendre à vivre durablement avec le virus, nombre d'associations, de petites et moyennes entreprises ou de familles se sont mises aux réunions virtuelles. Nous ne comprenons pas ce qui empêche la municipalité de recourir aux outils de visio-conférence pour éviter les réunions physiques. D'autant plus que le mode de fonctionnement du conseil municipal s'y prête. Hormis un conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) et une réunion de la commission d'appel d'offres, aucune des commissions où siègent des élus d'opposition n'a pu débuter ses travaux. Et le conseil municipal prévu en novembre a été annulé. Il n'est pas acceptable que la démocratie locale soit suspendue dans une période où elle est plus que jamais nécessaire.

Par ailleurs, alors que plusieurs municipalités ont été victimes de graves piratages informatiques, nous nous interrogeons sur les mesures de prévention mises en place pour garantir la continuité des services municipaux et la protection des données personnelles en cas de cyber-attaque. Manifestement, la majorité municipale n'a pas encore pris, en 2020, la mesure des enjeux du 21^{ème} siècle.

F. Massot, Y. Benbelkacem, JF. Pirus, S. Reviriego, R. Bentaleb & Q. Maleine OppositionMairieVilliers94@gmail.com

« L'ÉQUIPE VILLIERS À VENIR »

La période de reconfinement que traverse notre pays nous adjure une fois de plus de repenser nos manières d'exister. Elle nous indique qu'aborder cette crise sans précédent avec toujours et encore les mêmes méthodes nous mène droit à l'échec. Car 1 million de nos concitoyen.ne.s ont basculé dans la pauvreté depuis le début de la crise et sont venus s'ajouter aux 9,3 millions de personnes vivant déjà sous le seuil de pauvreté. Dans le même temps, nos hôpitaux sont surchargés, l'école se retrouve seule face à son manque manifeste de moyens, nos libertés sont comprimées, les tensions entre français attisées, les commerces dits non essentiels fermés, la culture dévastée, le tout avec la crise écologique qui continue de s'accélérer en toile de fond. Bref, il devient urgent d'agir. Et les actions que nous proposons s'organisent autour de trois valeurs clés : la fraternité, l'entraide et la démocratie. Pour un réseau communal de récolte et de distribution de produits de première nécessité Si la crise sanitaire et sociale perturbe l'existence de toutes et tous, nous savons qu'elle frappe encore plus violemment les plus fragilisés socialement comme nos aîné.e.s, les étudiant.e.s, les indépendant.e.s, les travailleursprécarisés, les personnes au chômage et les personnes isolées. C'est vers eux que nous devons nous tourner prioritairement. Nous proposons pour cela de travailler de concert avec les habitant.e.s, les commerçant.e.s et les associations de la ville à la mise en place d'un réseau de récolte et de distribution de produits de première nécessité basé sur la gratuité et le volontariat. 3 propositions pour soutenir l'économie locale et les associations II est nécessaire dans un premier temps de mettre à disposition de l'ensemble de ces acteurs tous les moyens de communication de la ville. Aussi, une boîte à outils des dispositifs d'aide existants ainsi qu'un interlocuteur dédié aiderait les commerçant.e.s, les indépendant.e.s et les associations à s'orienter dans ce dédal administratif. Pour finir, la création d'un panier groupé de soutien aux commerçant.e.s permettrait aux villérain.e.s de consommer local et solidaire. Pour plus de démocratie, de concertation et d'unité dans l'action Plus que jamais la démocratie ne doit être mise entre parenthèses. En ce sens, nous déplorons le report du conseil municipal de novembre ainsi que le manque de transparence de la majorité dans la gestion de la crise. Ceci étant dit, la période nous impose l'unité dans l'action politique malgré nos désaccords. Chacune de nos propositions s'accompagnent d'une main tendue à l'ensemble des élu.e.s pour mettre en commun nos forces et nos moyens car, ne l'oublions pas, notre mandat se doit d'être au service des villiérain.e.s.

L'équipe Villiers à Venir et vos élu.e.s Adel Amara, Virginie Cincet, Mamadou Dramé. Notre site internet : vav94.fr Suivez notre actualité sur Facebook, Twitter et Instagram : @villiersavenir Pour nous contacter : contact@villiers-a-venir.fr

Libre expression

« VILLIERS AMBITION, C'EST AVEC VOUS! »

Les dernières mesures sanitaires prises par le gouvernement, même s'il faut reconnaitre la complexité de la situation, reflètent un manque de cohérence, notamment quant à la définition des commerces «non essentiels», l'ouverture des stations de ski mais avec la maintien de la fermeture des remontées, une jauge identique de 30 personnes pour les lieux de culte quelle que soit leur taille.

C'est dans ce contexte d'incertitudes que l'équipe municipale poursuit une action à la fois dynamique et solidaire.

Ainsi, nous avons recensé sur nos supports numériques la liste des commerçants pratiquant le «click and collect» et avons maintenu l'activité du marché dont le succès ne se dément pas.

Mieux, une nouvelle boucherie va ouvrir ses portes rue Louis Lenoir et confirme le regain de dynamisme de nos commerces alors que la période ne s'y prête pourtant pas. Une campagne de soutien à nos commerçants a été lancée et nous vous incitons, plus que jamais, à privilégier vos commerçants de proximité.

Nous avons obtenu, le 23 novembre dernier, l'installation de deux centres de dépistage, l'un à la gare pour des tests antigéniques grâce aux liens étroits avec la Région lle-de-France et la Croix-Rouge, l'autre à la salle des fêtes, en partenariat avec le laboratoire Biotech. Ces centres n'ont pas été faciles à obtenir tant les demandes des communes étaient nombreuses mais le sérieux et la crédibilité de notre ville ont convaincu nos partenaires de s'engager avec nous et cela ne se décrète pas par une simple interpellation.

Enfin, et parce qu'il ne faut pas céder au «tout numérique» si l'on souhaite conserver une ville humaine, l'équipe municipale a finalement décidé d'organiser un marché de Noël, en format restreint, avec moins d'exposants, le respect des distances physiques et des gestes barrières. Malgré cette ambiance morose, notre ville conservera un petit air de fêtes avec de nouvelles illuminations.

Enfin, parce que les cérémonies de vœux ne peuvent avoir lieu, les séniors ont eu droit à un colis et les enfants à des bons d'achat. Là encore, la mobilisation des élus de la majorité n'a pas failli pour apporter soutien et réconfort à nos aînés.

Tout en respectant les règles sanitaires, notamment au moment des fêtes, c'est dans un esprit de solidarité que nous vous souhaitons de passer malgré tout un joyeux Noël et que nous vous adressons par avance tous nos vœux pour une année 2021 que chacun espèrera meilleure que celle qui s'achève.

Très belle année et bonne santé pour vous et vos proches!

L'équipe de la majorité municipale

Carnet

Les naissances Félicitations !

Ania OUSSAADI - Naïa ISSAAD - Louise MAUME - Kaylinn JEAN - Hedi BEN SAID - Andy MUNOZ SOLAGE - Julia SIBILIA - Enaël VERIN SCHENIN-KING - Ethan VERIN SCHENIN-KING - Anaé GSELL - Élio ETAY - Joshua LARCHER - Louise DU - Axel KONÉ - Yanis OUGAB - Sohen ARDES - Marie-Eden ANE - Kayla NATIVEL CONDETTE - Matthias FERREIRA QUINTINO - Eléana GIRAULT - Soan BARATON - Florianne COHEN - Nina DUBOIS DELHEM - Nilla MOUNISSAMY - Loïse SÉVÉRAC MAOUKOLA

Les mariages

Nos vœux de bonheur!

Cynthia VRECOURT & Tiago PIRES - Jérémy PEREIRA & Laura DA SILVA - Abdelkader HAMANDI & Sirine TRABELSI - Stéphan DETCHENIQUE & Anne-Marie AZANNADJE HOUNGBO - Fadi BEN KILANI & Julie GUIBOURG - Pascal FRANÇOIS & Marine LOPEZ - Jérôme HORRY & Claire GARGUIER - Fouad DAGUEMOUNE & Assia BORDJAH - Papa NIANG & Ramata LY - Enquerran FILIBERTI & Maïc CARROY

MARIAGES

Une nouvelle charte pour les cérémonies de mariage

Après avoir constaté lors de mariages récents (pendant la crise sanitaire) des comportements déplacés autour de la mairie (pétards bruyants tirés, barrage des routes pour favoriser le cortège) ayant entraîné des plaintes, la municipalité a décidé de mettre en place une charte relative aux cérémonies de mariage célébrées en mairie. Entrée en vigueur mi-octobre, elle doit être signée par les futurs mariés lors du dépôt de dossier de mariage après qu'ils en aient pris connaissance. Ce document de deux pages rappelle la nécessité de

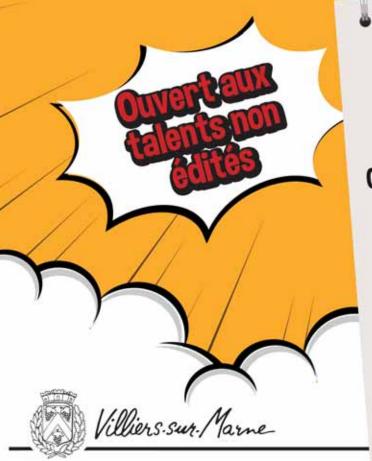
respecter cet espace ouvert à tous et de ne pas troubler la solennité de l'instant en adoptant des comportements déplacés (tirs d'engins explosifs, cris et sifflets, chahut sur la voie publique et trouble à la circulation, retard...). Le Maire tient à garantir à chacun un droit égal à profiter de l'espace mis à disposition, d'une jouissance sereine des lieux tout en respectant les règles sanitaires en vigueur. Le non-respect de cette charte signée au préalable pourra entraîner l'annulation de la dite cérémonie.





Quand la Médiathèque déniche les talents locaux!

Dans le cadre de l'action portée par le ministère de la Culture « BD 2020 la France aime le 9° ART » prolongée en 2021.



WWW.VILLIERS94.FR

FA(EBOOK/VILLIERS-SUR-MARNE

VILLIERS 94

YOUTUBE/VILLIERS94

Vous êtes Villiérain? Auteur et/ou illustrateur? Professionnel ou amateur?

Contactez la Médiathèque pour participer à cette aventure !

> Par téléphone : 01 49 41 38 88 Par mail

mediadrive@mairie-villiers94.com

Ànoter

Ouvert à tous : le talent n'a pas d'âge !

Date limite d'inscription : samedi 16 janvier 2021.